



LE TRAVAIL REALISE EN CLASSE

Le contenu :

Le travail en classe s'organise autour de séquences thématiques. Ce sont des chapitres de thèmes différents qui ponctuent l'année. Chaque séquence comporte une dizaine de séances environ.

Les activités réalisées en classe lors des séances sont les suivantes :

- La lecture analytique (l'analyse d'extraits littéraires).
- L'étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique).
- La lecture cursive (lecture personnelle et/ou accompagnée de textes intégraux).
- La pratique régulière de l'écriture (écrits d'imagination et de réflexion).
- La pratique de l'oral (lecture expressive, récitations, exposés...).

L'attitude :

- Le règlement intérieur s'applique avant et pendant le cours : l'entrée en classe se fait silencieusement et le matériel doit être sorti rapidement.
- Une bonne attitude est attendue (concentration, participation) afin de rentabiliser ainsi le temps passé en classe.
- L'élève doit être capable de reformuler les interventions des camarades ou du professeur. En cas de difficulté, il ne doit pas hésiter à demander de l'aide.
- Les bavardages répétés ou les prises de parole intempestives sont systématiquement sanctionnés.

LE TRAVAIL A FOURNIR A LA MAISON

En tant qu'élève :

- je suis capable de résumer ce qui a été fait durant la séance précédente (pour les lectures analytiques, je suis en mesure de synthétiser la séance et je connais les mots clés soulignés tandis que pour les leçons de grammaire et d'orthographe, j'apprends les règles par cœur.)
- Je réalise les exercices à la suite de la leçon après avoir étudié celle-ci et les travaux maisons plus conséquents et planifiés de longue date sur une feuille à part.
- Avant chaque contrôle de langue, je vérifie que je connais les règles, que je sais les appliquer en refaisant les exercices réalisés en classe.

-A la fin de chaque séquence, je prépare le devoir final en révisant méthodiquement toutes les séances indiquées (je planifie ce travail sur plusieurs jours).

En cas de leçon non sue, de travail non fait ou d'oubli de matériel, une sanction relative au travail est notée dans le carnet. Des oublis récurrents dans la matière sont sanctionnés par un travail supplémentaire ou une retenue. Un travail maison non remis à la date attendue est fortement sanctionné au niveau de la note.

En cas d'absence, je récupère les cours au plus vite pour être prêt à mon retour. Je vérifie d'abord ce qui a été fait en mon absence sur Ecoledirecte puis je rattrape le cours à l'aide du classeur d'un camarade ou du site Sthelopedago. Si j'ai été absent le jour d'un contrôle, je sais que je rattraperai cette évaluation lors de mon retour en classe.

LE MATERIEL

-Le trieur.

A chaque séance, je dois avoir la séquence en cours dans le trieur.

Les pages sont numérotées, je me sers d'un trombone pour éviter que les feuilles tombent et se mélangent. La prise de notes est soignée et complète. Les titres et les mots clés sont mis en valeur en rouge.

-Le classeur.

Il reste en classe et comporte les séquences travaillées durant l'année (à la fin de chaque séquence, le professeur vous donne une date d'archivage).

Chaque séquence comporte les séances classées dans l'ordre et les évaluations à la fin (il n'y a pas de feuille volante ; les documents sont collés, perforés ou mis sous feuilles plastiques. Les intercalaires séparent les différentes séquences).

-Le manuel de français.

Il peut rester en classe mais doit être emporté à la maison lorsqu'un travail est donné.

Il est possible de s'entendre avec son voisin de classe pour amener un seul livre (attention : en cas d'oubli, le deux membres du binôme sont sanctionnés).

-Une date est indiquée à chaque séquence pour savoir quand amener le livre (roman, pièce, nouvelle...) lu et étudié à la maison et en classe.

Ces consignes posent le cadre de l'organisation du travail en français, elles sont gages de réussite et ont valeur de contrat passé entre l'élève et l'enseignant.

Madame Fumery

Signature de l'élève

Signature des parents

